

REALISATION DE DEUX ABRIBUS EN COURS

Abribus du Ragean et rue Louis Maffre

La Région Auvergne Rhône-Alpes, en vue d'améliorer le service rendu aux usagers des transports publics routiers non-urbains et scolaires, a décidé de financer pour les communes qui le souhaitent, des abris voyageurs à l'usage de leurs administrés.

Ce financement consiste en :

- une aide financière sous forme de subvention à hauteur de 80 % pour la réalisation de la dalle béton nécessaire à la pose de l'abribus.
- la fourniture, la pose et la maintenance des abris voyageurs par la Région.

Plan de financement :

Montant des travaux :	4 763,05 € HT
Subvention Région AURA (80%) :	- 3 810,44 €
A la charge de la commune :	952,61 €



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes